

29 avril 2021

Évolutions monétaires – France • Mars 2021

Les dépôts à vue progressent moins vite

En rythme annuel, le taux de croissance des dépôts à vue s'établit en mars 2021 à + 17,7 % (après + 23,3 % en février 2021). Ce mouvement, amené à se poursuivre jusqu'à la fin du printemps, traduit une normalisation des flux de dépôts à vue, après les hausses très fortes observées lors des trois premiers mois de crise en mars (62,4Mds€ de flux cvs), avril (48,7Mds€) et mai (55Mds€) 2020.

La croissance annuelle de l'agrégat M2 – M1 se modère aussi en mars (+ 9,7 % en rythme annuel, après + 10,3 % en février) en raison d'une moindre progression des dépôts à terme inférieurs à 2 ans (+ 4,7 %, après + 9,9 % en février).

Le taux de croissance annuel de l'agrégat M3 – M2 continue sa baisse en mars (+ 2,3 %, après + 3,7 % en février et + 9,2 % en janvier), la forte progression des placements sous forme de titres d'OPC monétaires (+ 21,4 %, après + 6,7 %) ne compensant pas les fortes baisses des pensions et des titres de créance inférieurs à 2 ans (resp. - 33,0 % et - 30,9 % en mars).

Après prise en compte des engagements et avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro, la croissance de la composante française de l'agrégat M3 ralentit (+ 13,2 % en rythme annuel, après + 15,6 % en février 2021 et + 6,7 % en février 2020).

France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

	Encours (en Mds €) (a)		Taux de croissance annuel (en %) (a)	
	mars-21	janv-21	févr-21	mars-21
Dépôts à vue	1 418	23,8	23,3	17,7
= Ressources résidentes incluses dans M1	1 418	23,8	23,3	17,7
<i>Ressources résidentes incluses dans M1, moyenne mobile 3 mois</i>		23,1	23,5	21,6
Dépôts à terme ≤ 2 ans	132	10,9	9,9	4,7
+ Comptes sur livret	792	9,8	10,4	10,5
= Ressources résidentes incluses dans M2-M1	924	10,0	10,3	9,7
<i>Ressources résidentes incluses dans M2-M1, moyenne mobile 3 mois</i>		9,2	9,9	10,0
Titres d'OPC monétaires	276	15,4	6,7	21,4
+ Pensions	38	30,0	45,6	-33,0
+ Titres de créance ≤ 2 ans	48	-22,5	-25,1	-30,9
= Ressources résidentes incluses dans M3-M2	362	9,2	3,7	2,3
<i>Ressources résidentes incluses dans M3-M2, moyenne mobile 3 mois</i>		11,9	10,0	5,0
Total des ressources résidentes incluses dans M3	2 705	16,6	15,6	12,6
<i>Total des ressources résidentes incluses dans M3, moyenne mobile 3 mois</i>		16,4	16,6	14,9
+ Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	282	11,9	5,3	13,1
- Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	42	-25,9	-28,4	-17,4
= Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro	2 944	17,1	15,6	13,2
<i>Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro, moyenne mobile 3 mois</i>		16,6	16,8	15,3

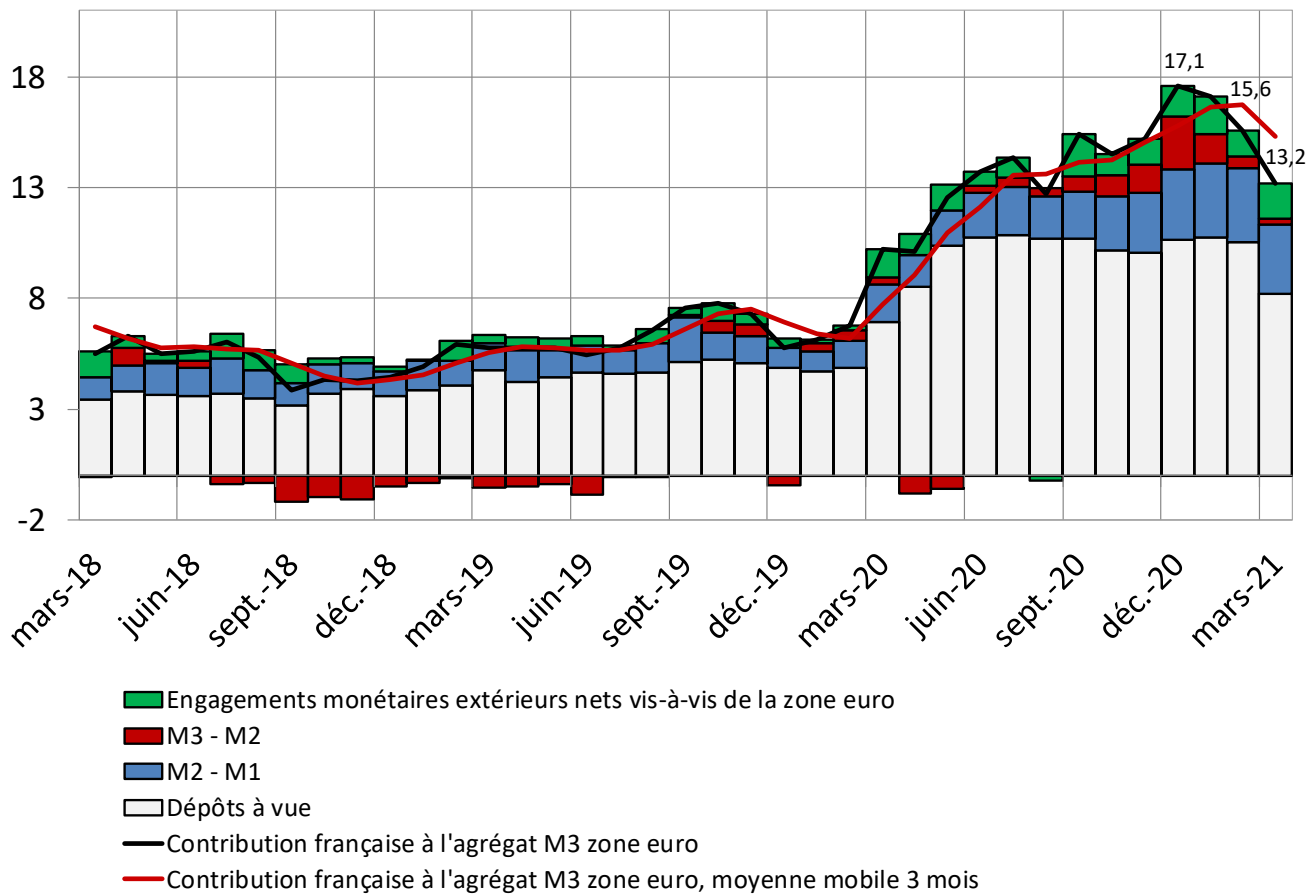
(a) Données cvs.

Source et réalisation : Banque de France – Direction générale de la statistique, des études et de l'international



Contributions à la croissance de la composante française de M3

(Taux de croissance annuel en %)



Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations et ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à deux ans au plus comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaire.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours des effets ne résultant pas de transactions économiques, en particulier des corrections d'erreurs de classement, mais pas des effets de change.

